

FLASH INFO

CLASSEMENT DECIDEURS 2020

6 MARS 2020



Notre expertise en Contentieux des affaires est reconnue dans l'édition 2020 du classement **DECIDEURS** :

- Forte notoriété 1 dans le classement "Contentieux financier & haut de bilan"
- Pratique réputée 2 dans le classement "Contentieux commercial"

Les avocats du cabinet BRUNSWICK LA MORINERIE restent à votre écoute pour tout complément d'information.

Contacts

Maxime de La Morinerie Avocat associé mdelamorinerie@brunswick.fr Philippe Brunswick Avocat associé philippe@brunswick.fr

A propos de BRUNSWICK LA MORINERIE

Le cabinet, présent à Paris, accompagne ses clients – entreprises innovantes, PME-ETI françaises et internationales, cotées ou non et leurs dirigeants, investisseurs financiers et industriels – confrontées à des situations conflictuelles.

www.brunswick.fr